



Accueil / Nos services / Enfance et scolarité / [transports scolaires](#)

TRANSPORTS SCOLAIRES

HORAIRES DES CARS SCOLAIRES

En savoir plus <https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2020/09/carecole.pdf>



DEMANDE DE CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE

Carte Scol'r

Votre demande <https://www.st-jean-les-deux-jumeaux.fr/wp-content/uploads/2022/06/Formulaire-abo-scol-r-22-23.pdf>



UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGIN'R DES LYCÉENS

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie finance à hauteur de 63€ **sur l'abonnement de la carte Imagine R des lycéens*** résidant dans l'une des 54 communes de la communauté d'agglomération. En ce qui concerne les collégiens, la carte est déjà subventionnée par le Conseil Départemental.

Le forfait Imagine R permet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, Bus Direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges). Pour bénéficier de cette aide de l'intercommunalité, les parents doivent se rendre au siège de la communauté d'agglomération, avec leur formulaire pré-rempli et validé par l'établissement scolaire de l'enfant.

** Jusqu'à la classe de Terminale et hors apprentissage pour la rentrée 2021-2022.*

MAIRIE DE ST JEAN LES DEUX JUMEAUX

46 rue Raymond Poincaré
77660 Saint Jean Les Deux Jumeaux

01.64.35.90.12

Nous contacter

